

ABONNEMENTS... PUBLIOTE... Les Annonces et Réclamations sont régies directement aux Bureaux du journal...

ELECTIONS SENATORIALES

du 7 Janvier 1906

CANDIDATS DU PARTI SOCIALISTE

(Section française de l'Internationale ouvrière)

- DELORY, député du Nord.
DELESALLE Edouard, ancien adjoint au Maire de Lille.
CARRETTE Henri, ancien maire de Roubaix.
FIEVET, conseiller général, maire de Caudry.
GHESQUIERE Henri, conseiller général de Lille.
MELIN Pierre, vice-président du Conseil des Prud'hommes de Valenciennes.
RASSEL, conseiller municipal d'Escaudœuvres.
SELLE, député, maire de Denain.

LE PARTI SOCIALISTE ET LE SENAT

Y a-t-il pour le Parti Socialiste, utilité à être représenté au Sénat? Et s'il y a utilité, comment le Parti peut-il obtenir cette représentation? Telles sont les deux questions qui se posent en ce moment devant tous les socialistes militants.

Personnellement, elles m'ont préoccupé. Quand on arrive à un certain âge, les mouvements inutiles exercent un moindre séduction; et je réfléchissais que pas n'était besoin de désigner des candidats, de rédiger des manifestes, d'imprimer et de distribuer des bulletins, de convoquer et de réunir des commissions, de prendre des décisions en vue de divers tours de scrutin, si, en fin de compte, on aboutissait à cette conviction qu'il n'y avait aucun intérêt à introduire au Sénat des adeptes de la doctrine socialiste.

Le Parti Socialiste en a jugé autrement, et le Parti a eu raison. L'agitation qu'il fait à propos de ces élections est à coup sûr utile, parce qu'elle impose le problème socialiste à l'attention des députés des moindres communes; mais il serait encore plus intéressant de voir cette agitation aboutir à une représentation sénatoriale du programme socialiste.

A l'heure actuelle, le Sénat joue le rôle plutôt effacé d'une Chambre d'appoint, et de décisions de la Chambre des Députés; mais la cause en était un peu à l'approche des élections sénatoriales, et le temps n'est pas éloigné où, dans la loi militaire, notamment, les résistances du Sénat avaient raison des décisions de la Chambre.

Même, il y a trois semaines, le Sénat repoussait par un vote réactionnaire, la décision de la Chambre sur l'organisation — si intéressante comme service public pour toutes les municipalités — de la région du gaz à Paris; et tout le monde a été frappé du silence gardé par les partisans du projet qui n'a été soutenu — et si faiblement — que par les membres du gouvernement.

Donc, en ce moment déjà, il serait intéressant que des représentants socialistes pussent, au Sénat, exprimer et défendre la pensée du Parti.

Mais que demain, comme nous l'espérons, cent députés socialistes soient envoyés au Parlement; mais que demain, sous la poussée d'un groupe si important, la majorité entr'ouvre la porte des réformes nouvelles pour y laisser passer quelque peu des propositions de nos élus socialistes; qu'une situation se crée, en un mot, au Palais-Bourbon, telle que la majorité républicaine ne puisse gouverner et subsister sans faire à la pensée socialiste des concessions immédiatement favorables au prolétariat et propres à préparer son émancipation; que cette situation soit, et quel sera alors le rôle du Sénat?

Qu'on ne s'y trompe pas, qu'on ne l'oublie pas, la majorité conservatrice qui a fait la constitution de 1875 a conçu le Sénat comme l'obstacle infranchissable destiné à se dresser un jour en travers de toutes les tentatives hardies du suffrage universel.

Ce que nous publions plus loin sur le mode d'élection du corps électoral sénatorial, démontre jusqu'à l'évidence que, de par son origine, le Sénat est appelé à s'opposer à tout ce qu'une Chambre réformatrice aurait voté sous la pression socialiste.

Donc, le jour où le suffrage universel aurait envoyé à la Chambre assez d'élus socialistes pour que celle-ci soit obligée de s'acheminer résolument dans la voie des transformations économiques profondes, c'est la Chambre du suffrage restreint qui sera le dernier rempart de la conservation capitaliste.

Et si, à ce moment, pour défendre devant le Sénat les réformes votées par la Chambre, les socialistes comptent au Luxembourg quelques représentants résolus; si ceux-ci, par leur résistance, par leurs propositions, par leurs amen-

doments, mettent la mauvaise volonté du Sénat en pleine lumière devant le pays républicain et socialiste, c'est dans une poussée formidable contre le mode électoral du Sénat que s'éroulera, avec l'assemblée du suffrage restreint, la dernière barrière opposée par la Constitution à la volonté émancipatrice du suffrage universel conquis par le prolétariat socialiste.

Il n'est donc pas douteux que le parti socialiste a un intérêt de premier ordre à être représenté dans l'assemblée sénatoriale. C'est d'ailleurs l'avis de tous les militants qui, dans toutes les luttes pour le pouvoir communal, rappellent que les conseils municipaux élisent les députés sénatoriaux, et que la conquête des hôtels de ville marque un premier pas fait vers la représentation socialiste au Sénat.

Si l'on est d'accord sur ce point, s'il y a intérêt pour le socialisme à obtenir une représentation au Sénat, comment le Parti peut-il obtenir cette représentation? C'est la seconde question.

S'il s'agissait du suffrage universel, la réponse serait facile: la conquête de la majorité des électeurs y est assurée; et par là, la représentation serait assurée. Mais il s'agit du suffrage restreint! Et quel est le socialiste qui pourrait prétendre, avec un tel suffrage, conquérir quelque jour la majorité du corps électoral sénatorial d'un département?

Toujours l'action socialiste portera ses fruits dans les grandes cités, dans les agglomérations industrielles où se pose, dans toute son acuité, l'antagonisme du capital et du travail; c'est avec une majorité — ou une quasi majorité — composée des électeurs ouvriers des grandes villes et des agglomérations houillères, verrières, textiles et métallurgiques, que le Parti socialiste fera la transformation sociale qui assurera, d'ailleurs, le bonheur des ruraux.

Or, supposons que l'activité intense des camarades socialistes ait procuré au Parti la conquête de ces grandes villes et de ces agglomérations; supposons que nous comptions comme acquis au socialisme les deux tiers des électeurs du Nord, le Parti socialiste n'aurait pas encore dans ces conditions la majorité relative dans le corps électoral sénatorial du département.

Et nous allons le prouver: Ah! ils ont su ce qu'ils faisaient, ceux qui ont instauré pour le Sénat, par la loi du 9 décembre 1884, le mode d'élection que l'on connaît! Avant nous, ils avaient fait cette constatation que le prolétariat des villes et des centres industriels serait le pivot des transformations sociales, et contre lui, contre ses élus directs, ils ont dressé, par anticipation, la barrière rurale du suffrage restreint!

Qu'on en juge! La ville de Lille a 216.000 habitants. Son conseil municipal, qui a été, qui devrait être, et qui sera socialiste, élit vingt-quatre députés sénatoriaux.

Or, vingt-quatre communes du département — dont on trouvera la liste plus loin — élisent chacune un député, soit au total vingt-quatre députés comme la ville de Lille; et toutes ensemble elles ne comptent cependant qu'une population de 3.870 habitants!

Chacun de ces derniers députés représente en moyenne 161 habitants, tandis que chacun des 24 députés de la ville de Lille représente 9.000 habitants. Moins de 4.000 habitants ruraux mettent en échec les suffrages de 216.000 habitants de la ville; et celle-ci, pour avoir une représentation équivalente à celle de ces communes rurales, devrait élire 1.341 députés sénatoriaux!

Et si l'on se livrait au même examen sur des communes un peu plus importantes, qui nomment chacune deux députés sénatoriaux — et dont par conséquent les auteurs de la loi auraient pu réduire la part de représentation — on trouve — voir le tableau inséré plus loin — que 6.603 habitants de douze communes élisent vingt-quatre députés sénatoriaux comme la ville de 216.000 habitants!

Enfin, pour raisonner sur des chiffres plus ronds, tout l'arrondissement de Dunkerque qui compte 149.000 habitants — soit 67.000 de moins que Lille — sera représenté dimanche par 211 députés sénatoriaux, soit 187 de plus que la ville de Lille.

N'est-ce pas que ces chiffres, trop oubliés, étaient intéressants à rappeler? Mais, en leur présence, quel donc pourrait prétendre, encore une fois, qu'avec un tel suffrage d'écrasement les socialistes puissent nourrir l'espoir d'obtenir quelque jour une majorité même relative? Et si la situation est telle dans un département comme le Nord, si industriel et si peuplé, que sera-ce dans ceux où l'on ne peut espérer la conquête rapide de grands centres tels que les nôtres?

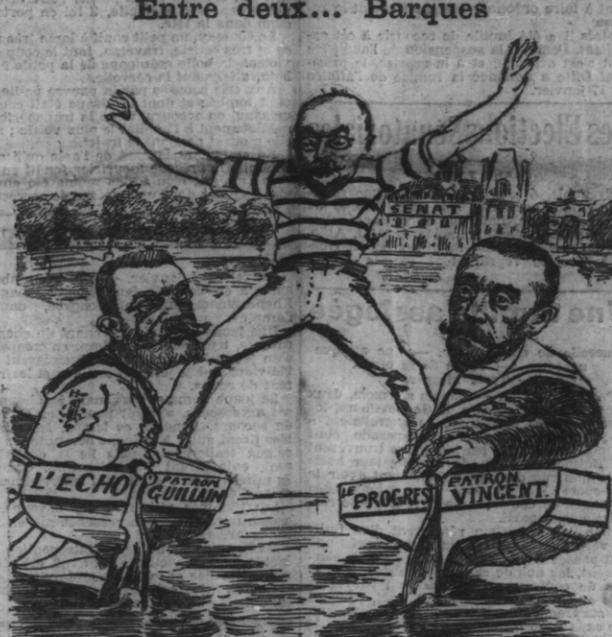
Cela explique comment, même par la Seine, même par les Bouches-du-Rhône, aucun socialiste n'a pu encore pénétrer au Sénat. Et nous devons nous attendre à voir bientôt la Loire élire des députés socialistes — et pas d'autres — par le suffrage universel, tandis que tous les sénateurs de ce département seront et resteront des progressistes.

De tout cela, il résulte clair comme le jour, que le Parti socialiste ne pouvant réunir une majorité sous le régime idiot et monstrueux du suffrage restreint, doit, ou renoncer à faire représenter au Sénat la pensée socialiste, ou exiger, quand l'occasion se présente, que sa minorité — indispensable au succès — ait dans la représentation générale de gauche, sa part proportionnelle et légitime.

Telles sont les raisons supérieures qui font, qu'avec l'approbation de vieux camarades socialistes du Nord dont l'avis

La Bataille Sénatoriale

Entre deux... Barques



M. Jean TRYSTRAM. — Entre les deux mon cœur balance.

eu de tout temps quelque autorité dans les conseils du Parti, nous avons conseillé à nos amis socialistes d'exiger, si leur appoint est indispensable dimanche, une représentation proportionnelle.

Les pourrions ainsi procurer peut-être au Nord l'honneur d'avoir le premier socialiste au Sénat; et, en dehors de cette considération morale, ils auront ainsi poursuivi — avec une ténacité qui procure aux partis le respect des partis voisins — la logique de leur attitude; car il serait enfantin d'engager une lutte électorale si, au moment où l'on se trouve dans la seule position où l'on puisse jamais en recueillir le fruit, on renonçait à en user.

Ed. DELESALLE.

Les Electeurs Sénatoriaux

Trois mille neuf cents habitants sont représentés par vingt-quatre députés comme la ville de Lille qui en compte deux cent seize mille.

Nous donnons ci-dessous les noms des 24 communes du Nord — dont parle l'article du citoyen Delesalle — qui ont avec moins de 4.000 habitants autant de députés sénatoriaux que la Ville de Lille avec 216.000 habitants. Chacune nomme un député sénatorial.

Table with 2 columns: COMMUNES and HABITANTS. Lists 24 communes and their populations.

Voici, d'autre part, la liste des douze communes, qui élisent chacune deux députés sénatoriaux, et qui avec 6603 habitants ont autant de députés que les 216.000 habitants de Lille.

Table with 2 columns: COMMUNES and HABITANTS. Lists 12 communes and their populations.

LIBRES PROPOS

Les Elections Sénatoriales et la propagande réactionnaire

Pendant que nous devisons, entre républicains de gauche, sur le droit et le devoir électoral, les pseudo-républicains de droite, progressistes, libéraux et cléricaux, — se sont déjà mis d'accord, en vue du second tour de scrutin, qui qu'en prétende la « Dépêche » Nos adversaires sont bien trou habiles pour

rer aux aléas du premier tour de scrutin et préparer le second, voire le troisième. Nous avons la ferme confiance que la République ne sera pas vaincue, dimanche, dans le Nord; mais si par malheur elle l'était, ce n'est pas nous que l'on accusera d'avoir manqué d'exécuter à plus de prévoyance ceux qui ont reçu la mission de porter son drapeau et de le faire triompher.

G. SIAUVE-EVAUSY.

CHRONIQUE

DANS UNE MALLE

L'étrange aventure dont le récit va suivre est arrivée à un de mes amis, il y a une dizaine d'années, lorsque, digne écolier des Tintoret, des Titien et des Raphaël, il faisait, en qualité d'élève peintre, son tour d'Italie.

Il était à Venise depuis trois jours et connaissait et sa paresse, les quais lumineux de l'antique et noble cité, depuis le Rialto jusqu'au grand canal, le long des lagunes où voguent les gondoles aux longs cois de cygne, sur l'eau profonde dans laquelle se reflète un ciel bleu pur, et que bordent les altiers palais ducaux.

Saint-Marc et le pont des Soupirs faisaient remonter à ses rêves de vingt ans les trains amoureux des vieilles romances. Cependant il s'était promis de travailler sérieusement, en prenant la nature elle-même pour modèle; aussi se dirigea-t-il, un bel après-midi, vers Murano, village distant de quatre ou cinq lieues de Venise, et dont le site est universellement vanté.

Il était cinq heures du soir, et là-bas, au bout de la route poussiéreuse et blanche qui s'allongeait droite, entre deux rangées de platanes, le clocher du village, doré par le couchant, se profilait sur l'éther limpide.

Fatigué, Paul venait de s'asseoir lorsque, d'un buisson voisin, sortit tout à coup un indigène chaussé de hautes guêtres, coiffé d'un chapeau de feutre mou, orné d'une plume, la face en partie masquée par une barbe épaisse et noire.

Un vrai type de brigand calabrais! Le jeune peintre ne put réprimer un frisson, et, aussitôt, il se remit en marche hâtivement. Comme il approchait de Murano, il vit venir vers lui une ravissante jeune fille du pays, aux lèvres chevelues brunes, aux yeux langoureux, aux dents éblouissantes de blancheur naturelle.

Il s'approcha d'elle et d'une voix aimable demanda: — Sans doute, mademoiselle, vous êtes de Murano? — Oui, monsieur, fit la brune fille avec un charmant sourire.

— Pourriez-vous m'indiquer une bonne auberge dans ce pays? — Oh! je crois bien, c'est mon père lui-même qui tient la meilleure! — Puis, avec un regard et un geste des plus engageants, elle ajouta: — Venez, je vais vous y conduire.

Docilement, avec plaisir même, Paul suivit l'adorable enfant. Une heure plus tard, il était attablé dans l'unique salle de l'auberge, devant un repas bien servi, arrosé de petit vin blanc du pays et, tout en regardant le considérant curieusement ceux qui l'entouraient.

Il y avait là quatre ou cinq individus semblables à celui qu'il avait rencontré sur la route. Comme tous les habitants de cette contrée, ils semblaient être demi-paysans, demi-brigands.

Voisinez peu rassurant. Quoi qu'il en soit, le peintre monta vers dix heures à sa chambre, située au deuxième et dernier étage de l'auberge, et la tête un peu échauffée par l'abandon du petit claret, il se prépara pour se mettre au lit.

Tout d'abord il ouvrit sa fenêtre, contempla un instant le ciel lumineux et étoilé, la campagne déserte et silencieuse, puis il passa l'examen sommaire de sa demeure provisoire. Tout était blanc, propre, luisant; dans un coin, au pied du lit, gisait une malle longue. En somme, rien d'anormal.

Donc Paul se déshabilla, mais quand il fut en bras de chemise, poussé par un invincible sentiment de curiosité, il revint vers la malle et, à sa grande stupefaction, l'ouvrit sans bruit.

Alors il recula, livide, tremblant, les cheveux dressés par l'épouvante. Il venait d'apercevoir, à la lumière vacillante de la chandelle, un cadavre dont les jambes étaient repliées.

En un instant, des souvenirs d'enfance revinrent à son esprit troublé. Mais comme il prenait le bougeoir, pour examiner de plus près l'infortuné voyageur, qui, sans doute, avait été assassiné la veille, un coup de vent s'engouffra, éteignant la lumière.

Paul tressaillit d'horreur; resta une minute comme hébété, puis les lambeaux de phrase, entendus pendant le dîner, lui revinrent en mémoire, prenant à ses yeux un sens terrible et sinistre. Il ne douta pas qu'il fût tombé dans un coupe-gorge, et n'eût plus qu'une pensée: fuir, fuir au plus vite.

Il reprenait à peine l'usage de ses sens que de nouveau la porte s'ouvrit. Et, comme anéanti par l'effroi, il écoutait anxieux, il sentit qu'un souffle de la malle et qu'on la descendait avec précaution.

Bientôt après, les cahotements cadencés qu'il ressentit lui indiquèrent qu'on le transportait sur une route.

Il pensa qu'ayant découvert son stratagème les brigands l'emporteraient vers un coin d'eau, avec l'évidente intention de l'y précipiter.

Alors, incapable de penser davantage, la tête perdue, il s'évanouit. Quand il revint à lui, son effroi grandit encore.

Il était couché sur une dalle d'amphithéâtre et entièrement nu. Autour de lui, cinq à six étudiants ou internes d'hôpital le regardaient curieusement. L'un d'eux, le plus âgé, l'interrogea aussitôt et, après quelques réponses embarrassées, voulut bien lui donner, en riant, l'explication suivante, et toute simple, de cette tragique aventure.

— J'étais traitement dit-il, en villégiature à Murano et j'habitais la chambre que vous avez occupée. Or, je travaillais quelquefois, et à cet effet j'avais fait venir d'un squelette articulé en cire, comme beaucoup d'entre nous en possèdent pour leurs études, un vieil homme, un Rappeli précipitamment à Venise, j'ai oublié ma malle et son précieux contenu; mais si vous voulez bien me faire plaisir et honneur, nous irons ensemble déjeuner à Murano, nous boirons du petit claret, et nous rapporterons le malencontreux cadavre!

— Accepté, répliqua Paul, tout à fait rassuré. Depuis, mon ami n'a plus peur des brigands italiens.

Henri GERMAIN.

DEPECHE

Par Services Spéciaux

UN ASSASSIN CLERICAL

(Nouveaux détails) Nîmes, 4 janvier. — Nous avons relaté hier le monstrueux attentat commis par un royaliste à la suite d'une conférence d'Alais déléguée à Chamborigaud par MM. Fournier, député de Nîmes, et Plantier-Noguer, conseiller général de Sauve.

Dans tout le département, cet attentat a provoqué une vive émotion, mais plus particulièrement dans la région où quelques militants royalistes ont été tués. Tous les esprits sont surexcités. Les réactionnaires ne cessent de faire de nombreuses applications, parlent de provocations, comme si donner une réunion publique à des députés n'était pas un acte de franchise tel qu'il s'est déroulé un récit fidèle et sûr.

La conférence de MM. François Fournier et Plantier était terminée. Depuis un moment, la bande de réactionnaires venus de Chamborigaud pour l'empêcher de se tenir, non devant l'énergie des républicains à maintenir l'ordre, Décius, les partisans de M. de Ramel, dont l'essai de contre-manifestation avait pitoyablement échoué, retournaient chez eux. Ils reprenaient quelques militants socialistes qui rentraient à la Jasse et chantaient l'Internationale. Ils étaient trois ou quatre. Furieux les réactionnaires les ont assassinés.

La victime, M. Hugon, sommé de se taire par les partisans de M. de Ramel cria au contraire: « Vive la Sociale! » C'est à ce moment qu'un nommé Moulins tira sur lui deux coups de revolver.

Hugon a été blessé au cou. Il fut relevé sans connaissance par ses amis, tandis que son agresseur s'enfuyait. La blessure du militant socialiste si odieusement frappé, quoique grave, n'inspire pas des inquiétudes sérieuses comme au lendemain de l'attentat. Pourtant la balle n'a pas été extraite. Fort heureusement il est d'une robuste constitution et on espère le sauver. Le parquet d'Alais s'est transporté sur les lieux où le crime a été commis.

L'assassin a été arrêté. Il est connu comme royaliste impénitent. Jusqu'ici l'on suppose que le revolver dont il s'est servi pour abattre un adversaire politique sans armes, lui a été prêté par un des meneurs royalistes dont on cite le nom des plus en vue de la deuxième circonscription d'Alais.

Si la preuve de cette assertion, que nos publiions à titre de pure information, était faite, que conclure? Que redoutant trop le propagande républicaine dans un pays asservi à la réaction, nos adversaires sont prêts à user des pires moyens.

Pour le moment prenons acte de ce fait! A peine ouverte la campagne électorale contre le chef du parti royaliste du Gard est marquée de sang. Cela promet.

Arrestation d'un Avocat

Nouveaux enseignements sur l'inculpation de l'ancien député de Marseille. — La session du juge d'instruction. — L'avocat arrêté serait complice de la tentative de sédition des voleurs internationaux. — Une lettre révélatrice. Marseille, 4 janvier. — Au cours de l'instruction ouverte par le Parquet de Marseille contre la bande des maîtres-châumeurs, dont Joseph Mirabel était le chef, un grave incident s'est produit, comme on le sait dans le cabinet de M. Cavallion, juge d'instruction, entre ce dernier et M. Destrez, avocat à la Cour d'appel de Paris. Cet incident a été diversement raconté, et au point où en sont les choses, il mériterait d'être précisé.